

---

## Ajustements de l'industrie

L'élimination de l'ensemble des tarifs douaniers créera un climat d'ouverture aux investissements et aux échanges des deux côtés de la frontière. Pour les producteurs primaires (bois d'œuvre, pâte à papier, papier journal, bardeaux et bardeaux de fente) qui ont fonctionné avec les États-Unis dans un environnement exempt de tarifs douaniers pendant plusieurs années et qui sont fondamentalement concurrentiels, ce climat ne causera ni ne requerra de restructuration industrielle importante. Pour ces producteurs, les bénéfices immédiats seront la sécurité de l'accès au marché et un mécanisme plus rapide et prévisible en vue de résoudre les différends commerciaux. À long terme, un des éléments importants sera le fait que les investisseurs seront plus confiants, ce qui est extrêmement valable dans ce secteur où le capital est très élevé.

L'incidence de l'Accord différera selon le secteur de l'industrie forestière. Chaque secteur principal fera alors face à différentes perspectives et à différents défis, selon sa structure et sa position concurrentielle. Les pages qui suivent passent en revue la position concurrentielle des principaux secteurs et des incidences que l'Accord peut avoir sur ceux-ci.

### Industries du bois

#### *Bois d'œuvre*

Environ 1 300 scieries commerciales composent ce secteur, dont plusieurs fournissent les marchés intérieurs et d'exportation. À elle seule, la Colombie-Britannique représente les deux tiers de la production totale des scieries; viennent ensuite le Québec, l'Ontario, l'Alberta et le Nouveau-Brunswick.

La production totale de bois d'œuvre de résineux a plus que quadruplé au Canada depuis la Seconde Guerre mondiale, atteignant 53 millions de mètres cubes en 1985. Le secteur du bois résineux de construction s'est accru à un taux annuel moyen de plus de 5 pour cent au cours des années 60 et 70, à cause des taux records de construction résidentielle, plus particulièrement en Amérique du Nord, et aussi en raison des techniques de pointe de transformation et enfin, de son intégration croissante avec l'industrie de la pâte à papier et du papier.

Les expéditions à destination des États-Unis représentent environ 80 pour cent des exportations canadiennes de bois d'œuvre, à cause de la proximité, de l'accès relativement facile et de règlements communs de classement. Une préférence accrue des consommateurs pour les essences canadiennes dans certaines applications comme la construction domiciliaire, ainsi que des gains de productivité dus à une plus grande automatisation et des cours des changes favorables, ont contribué à préserver le caractère très concurrentiel de l'industrie du bois d'œuvre canadien sur le marché des États-Unis.

Au cours de la dernière décennie, les sociétés canadiennes de produits du bois se sont efforcées d'étendre et de diversifier leurs marchés en Europe, au Japon et dans les autres marchés d'outre-mer. L'instrument principal a été le Programme coopératif de développement des marchés d'outre-mer, qui est financé conjointement par le gouvernement fédéral, les associations professionnelles de l'industrie et les gouvernements provinciaux en Colombie-Britannique et au Québec. Ce programme a créé